

## Qu'est ce que le droit à l'oubli en matière d'assurance?

Mise à jour : Lundi 21 novembre 2022

Région wallonne • Région de Bruxelles-Capitale • Région flamande

Cette fiche a été mise à jour il y a plus d'un an.

Le droit à l'oubli existe pour :

- **l'assurance solde restant dû** (crédit hypothécaire et crédit professionnel) depuis le 1<sup>er</sup> février 2020 pour les nouveaux contrats;
- **l'assurance revenu garanti** depuis le 1<sup>er</sup> février 2022 pour les nouveaux contrats.

C'est **le droit pour une personne guérie** d'un cancer ou d'une maladie chronique **de pouvoir prendre une assurance**.

Pour être considérée comme guérie, la personne doit attendre **un certain délai**.

- Le délai général est de 8 ans (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 le délai général sera de 5 ans).
- Il y a des délais plus courts concernant certains cancers ou maladie chronique (à titre d'exemple le délai est d'un an de guérison pour le cancer de la peau ou le cancer du sein).
- Le délai de guérison est de 5 ans pour les personnes ayant contracté un cancer ou une maladie chronique avant leur 21 ans.

Grâce au droit à l'oubli, Il est **interdit** pour une compagnie d'assurance :

- **de refuser de conclure une assurance en cas de guérison** après un certain délai;
- d'appliquer une **surprime** ou d'appliquer une surprime qui dépasserait la surprime plafonnée légalement;

Un surprime est un prix plus élevé de la prime d'assurance pour les personnes présentant un plus grand risque.

En principe, avec le droit à l'oubli il n'est pas possible de prévoir une surprime. Par exception, la surprime est possible légalement. La compagnie d'assurance doit expliquer à l'assuré pourquoi elle applique une surprime.

Toutefois, les compagnies d'assurance restent libres de fixer le prix de la prime d'assurance.

**Pour plus d'informations vous pouvez consulter :**

### Les références légales

[Articles 61/1 à 61/4 de la loi du 4 avril 2014 relative aux assurances](#)

[Article 61/4 §2, 2° de la loi du 4 avril 2014 relative aux assurances](#)

### Les documents types

[Délais réduits pour certains cancers et maladies](#)

